

La Grange des Ruettes

Tarif Location - Saison 2016/2017

Salle de réception :

Salle de caractère, cette ancienne grange rénovée dans le respect de son authenticité peut accueillir jusqu'à 130 convives assis. **Location en traiteur exclusif.**

Mobilier à votre disposition : 8 tables rondes Ø 1,60m (8 pers.). 20 tables rectangulaires de 1,52m x 0,76m (4 pers.). 1 table ovale de 2,50m x 1,20m (10 pers.) et 130 chaises.

Hébergements :

Les Chambres : 3 chambres avec salle de bain et WC privatifs (draps fournis).

- Chambre 1 (3 pers.) : 1 lit double et 1 lit simple
- Chambre 2 « Chambre des Mariés » : 1 lit double
- Chambre 3 (4 pers.) : 2 lits simples et 1 lit double

Le Petit Dortoir : 14 lits à l'étage de la salle

Douche et WC communs. Drap de dessous et taie d'oreiller fournis (Prévoir votre sac de couchage ou votre couette)

Le Grand Dortoir : 30 lits dans le bâtiment annexe

Douche et WC communs. Drap de dessous et taie d'oreiller fournis (Prévoir votre sac de couchage ou votre couette)

Emplacements de toiles de tente (en été) : dans le sous-bois

Douche et WC en dortoirs

Les réservations ne sont effectives qu'au versement d'arrhes d'un montant de 350 € qui seront déduits de la facture finale. Les arrhes sont encaissées immédiatement et non remboursables en cas de désistement de la part du client. A réception des arrhes, le contrat de location de la salle sera établi. A l'entrée dans les lieux, il vous sera demandé de fournir une attestation d'assurance pour la durée de la location ainsi qu'un chèque de caution de 1500 €.

	HAUTE SAISON Du 1 ^{er} mai au 15 octobre	BASSE SAISON Du 16 octobre au 30 avril
Salle seule <i>Location 3 jours</i>	1290 €	850 €
Forfait 3 chambres <i>Nuitée du samedi au dimanche</i>	180 €	180 €
Petit dortoir <i>Nuitée du samedi au dimanche</i>	245 €	245 €
Grand dortoir <i>Nuitée du samedi au dimanche</i>	525 €	525 €
Camping	3 €/emplacement + 2.50 €/personne	
Salle + tous couchages (53 lits – camping offert)	2240 €	1800 €
Nuitée supplémentaire	12 €/pers.	12 €/pers.
Location sono seule	250 €	250 €
Location sono+vidéo	300 €	300 €
Location sono+prestation DJ <i>Jusqu'à 4h du matin</i>	650 €	650 €
Climatisation	60 €/jour	
Forfait ménage	190 €	190 €

Cathy & Christophe Nantier au 02.41.42.84.75 ou 06.69.53.65.51

GESTION

SARL 2CN- Route de Seiches F-49330 ÉTRICHÉ
SIRET : 524 032 711 00029 RCS Angers

La Grange des Ruettes

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION **« LA GRANGE DES RUETTES »** **SALLE DE RÉCEPTION**

1. La location du site de « La Grange des Ruettes » fera l'objet d'un contrat de location entre le client (le locataire) et la société 2CN (le loueur), exploitant exclusif du site (SARL au capital social de 11300 € - Siège social : Route de Seiches – F-49330 ÉTRICHÉ - SIRET : 524 032 729 00011 RCS Angers).
2. La SARL 2CN a l'exclusivité de l'intégralité des prestations de traiteur sur le site.
3. La réservation du site de « La Grange des Ruettes » ne sera effective qu'au versement des arrhes d'un montant de 350 € qui seront déduits de la facture finale. Les arrhes sont encaissées immédiatement et non remboursables en cas de désistement de la part du locataire. La SARL 2CN se réserve le droit d'annuler la prestation de location en cas de manquement à ses obligations de la part du locataire sans limite de temps et sans qu'il puisse lui être réclamé aucun dommage ni intérêt, hormis le remboursement du double des arrhes, majoré des intérêts (au taux légal en vigueur) si les arrhes ont été versés depuis plus de trois mois (conformément à l'article L114-1 du code de la consommation).
4. Au versement des arrhes, le contrat de location sera édité en double exemplaire et signé des deux parties.
5. A l'entrée dans les lieux, il est demandé au locataire de fournir une attestation d'assurance « responsabilité civile » pour la durée de la location ainsi que le dépôt d'une caution de 1500 € (pour une location de salle seule) ou de 3000 € (pour une location de salle avec matériel de sonorisation sans prestation DJ).
6. Si le locataire prend à sa charge le ménage, il lui sera demandé le nettoyage des sols des parties communes (salle, sanitaires, hall), de vider les cendriers et le retrait des draps des lits. Le loueur s'engage à mettre à la disposition du locataire le matériel nécessaire.
7. Tout couchage réservé (en chambre ou en dortoir) non décommandé au plus tard la veille du début de la location sera facturé.
8. Le locataire s'engage à respecter le caractère non fumeur des lieux (salle, sanitaires, hall d'entrée des chambres, chambres et dortoirs) et la tranquillité du voisinage lors du départ des lieux. Les enfants demeurent sous la responsabilité des parents à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments.
9. Pour des raisons de sécurité, seuls les lits d'appoint d'enfants (lits pliants, lits parapluie) sont autorisés à être rajoutés dans les chambres ou les dortoirs. Le loueur se dégage de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident causé par l'ajout de couchages non autorisés dans les chambres et les dortoirs.
10. Les lieux de repos ne sont pas des salles de jeux. Les enfants ne sont pas autorisés à rester seuls dans les dortoirs.
11. Le camping est autorisé moyennant une participation financière par emplacement et par personne (selon tarif en vigueur).
12. Sont formellement interdits sur l'ensemble du site : l'utilisation de confettis, de pétards et de feux d'artifice ainsi que les lâchers de tout type de lanternes volantes. En cas de non respect de cette interdiction, du fait du loueur ou de ses invités, le loueur se dégage de toute responsabilité en cas de dégâts causés sur le site et au voisinage ou de gêne occasionnée au voisinage.

Cathy & Christophe Nantier au 02.41.42.84.75 ou 06.69.53.65.51

GESTION

SARL 2CN – Route de Seiches F-49330 ÉTRICHÉ
SIRET : 524 032 711 00029 RCS Angers